

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 59 (1921)
Heft: 20

Artikel: Lausanne et Napoléon Ier
Autor: Bridel, G.-A. / Napoléon I, empereur des Français
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-216407>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS

Société Anonyme Suisse de Publicité

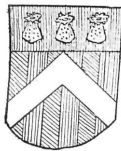
LAUSANNE et dans ses agences

On peut s'abonner au *Conteur Vaudois* jusqu'au 31 décembre 1921 pour

4 fr. 00

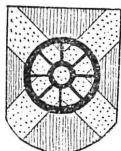
en s'adressant à l'administration 9, Pré-du-Marché, à Lausanne.

ARMOIRIES COMMUNALES



Gilly. — Le papier officiel employé par les autorités de Gilly est timbré d'un écusson divisé horizontalement en deux parties inégales, le tiers supérieur (que les héraldistes appellent un *chef*) montre trois bourses jaunes sur un champ rouge, les deux tiers inférieurs constituent un champ formé de six bandes verticales alternativement vertes et rouges; sur ce champ bicolore se détache un chevron d'argent.

D'après des renseignements que nous devons à l'obligeance de M. Aug. Delafoge, de Vinay, ces armes auraient été retrouvées en 1920 aux archives cantonales et auraient appartenu à une famille aujourd'hui éteinte: les *de Seigneux de Gilly*, fondateurs de l'ancienne église de Gilly.



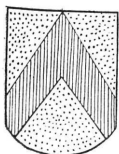
Combremont-le-Grand. — Sur une médaille de mobilisation de guerre offerte par Combremont-le-Grand à ses soldats figure l'écusson de la famille de Mestral qui acquit en 1537 la seigneurie de Combremont de Pierre d'Avenches, lequel la tenait de sa femme, Françoise Mayor, nièce de François de Combremont, dernier du nom.

Si ces armes ne sont pas inédites, elles ont le mérite d'être héraldiques; elles représentent un champ rouge, sur celui-ci un sautoir ou croix de St-André d'or et sur celle-ci une roue noire.



Essertines sur Rolle a adopté en 1921 comme armoiries officielles un écu, dont le tiers supérieur vert est chargé d'une croix de St-André (sautoir) d'or. Les deux autres tiers soit la partie inférieure de l'écu, est d'or; sur ce champ se détachent trois anneaux noirs entrelacés.

Le vert et l'or sont les couleurs de Rolle, chef-lieu du district dont Essertines ressort. La croix de St-André rappelle que l'église d'Essertines fut consacrée à ce saint. Les trois anneaux (vires) entrelacés symbolisent la réunion de Bugnau, Châtel, Essertines.



Mex. — La commune de Mex a eu l'heureuse idée de reprendre à son compte les simples et belles armoiries des seigneurs de Mex: Un chevron rouge sur un champ d'or.

Mérine.



LO TÉLÉPHONE

LOT parà! Cein que lè dzein pouant einveintà! Lâi a dâi corps de cabosse et de teppa pè lo monde! Et eili l'uti, qu'on homme dèvese à n'on bet, d'on grand fiertsau et qu'on outro l'out à on outro bet, et qu'on lâi dit lo téléphone! L'è cein que l'è on affère. Dussant s'itre recordâ à tot fin eiliu que l'ant trovâ.

Ein a ion que m'a esplliquâ quemet cein sè passâve. A-te que: Onna supposichon que lâi usse on pucheint tsin que sarâi grand du Lozena à Tsalet-à-Goubet, et minameint plie ein levè. Onna supposichon assebin qu'on tiretrâi la quuva de eili tsin à Lozena, adan du que sa tita sarâi à Tsalet, ie dza-perâi bo et bin lé. Lo téléphone l'è tot dau mimo. E-te pas biau, dite-vâi? Compreinde-vo, ora?

Ora, attinta-vâi stasse.

Lâi avâi, mâ dza grantenet, dein lo velâzdo de Grattamodzon, dou z'homme, on phramacien et lo souneu dau pridzo. Cli souneu ne fasâi pas rein que de guelenâ. Fasâi assebin lo tenolier. Po transvasâ et betâ dau vin ein botollie, ein avâi min à li. S'appelâve Torgnu et lo phramacien lo pregnâi à la dzornâ ti lè coup que faillâi vouldi on bossaton. Mâ Torgnu l'êtâi Torgnu — que cein voliâve à dere que mettâi pas tot lo eiliâ à la câva à l'apothiquièro. Ein bèvessâ pas mau et ein mettâi on bocon dein dâi botollie por li. Ma jamé l'apothiquièro n'avâi pu le prendre su lo fé. Seulameint s'ein demâufiâve.

Lo phramacien, li, s'appelâve Monsu Biaugot, et ie fasâi son Biaugot, que cein voliâve à dere que ti lè coup que Torgnu transvasâve lo vin à phramacien, stisse caressive la fenna à Torgnu, que l'êtâi onna pucheinta grocha gaupa. Ma jamé Torgnu n'avâi pu lè z'attrapâ. Seulameint s'ein demâufiâve.

Monsu Biaugot, que connessâi tote lè novalle z'einveinchon, l'avâi émaginâ on téléphone que l'avâi fé li-mimo po allâ du sa boutiqua tant qu'à la câva. Adan, ie dèvesâve à la boutiqua et on oia à la câva, que ti lè dzein ein étan èbaubi, câ jamé dein lau viventa via n'arant eru onn'affère dinse. Faut vo dere que l'êtâi lo premi téléphone qu'on vayâi à Grattamodzon.

On coup que Torgnu transvasâve, Monsu Biaugot lâi fâ dinse:

— Te sâ, Torgnu, l'è émaginâ on machine qu'on pâo dèvesâ sein itre l'on dè coüte l'autro. Va pi à la câva, te mettri ton orollie ve lo fètu de l'uti et te vâo m'ouère dèvesâ du la boutiqua.

— Lâi a pas moyen, que fâ Torgnu. Vo faut pas m'è fère acèrère dâi z'affère dinse.

— Eh bin! va pi avau. Te va vère.

Torgnu pa pè la câva, bete l'orollie à eili l'entonnor que lâi avâi à lo téléphone et l'out lo phramacien que lâi desâi:

— Dis-vâi, sacré Torgnu, quand vâo-to arretâ de m'è robâ mon bâire?

Torgnu fasâi pas étât de rein, tant que, on mo-meint apri, l'apothiquièro vint avau.

— A-to oïu, ora? que lâi fâ.
— Vo z'è bin de, so repond Torgnu, on n'out rein à voutrâ machine dâo diablo.

— Sarâi bin la mètsance que sâi dètraquâie. On va vère. Va à la boutiqua. Preind la cornetta et pu dèvese. Vu attitâ du eili bet.

Adan, lo phramacien l'out que Torgnu lâi téléphona:ve:

— Et vo, monsu Biaugot, quand voliâi-vo arretâ de caressi ma fenna?

Biaugot l'êtâi tot èbaubi. Remonte ein amon et fâ à Torgnu:

— T'avâi pardieu bin réson. Sé pas cein que lâi a, mâ... on n'out rein dau tot!

Marc à Louis du Conteur.

LAUSANNE ET NAPOLEÓN Ier

SOUS le titre: *Souvenirs napoléoniens à Lausanne*, le « Journal des Etrangers de Lausanne-Ouchy » publie le très intéressant article que voici. Sa reproduction fera sans doute plaisir à nombre de nos lecteurs.

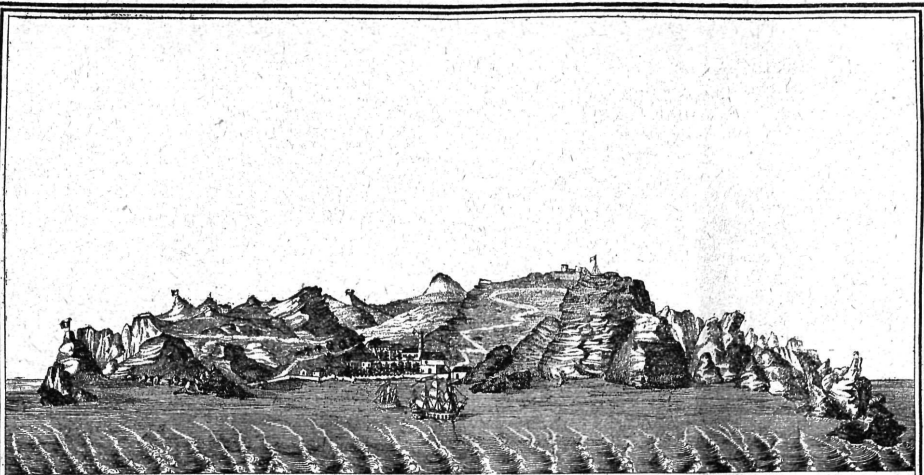
Nous devons à l'obligeance de M. G.-A. Bridel ies deux clichés qui accompagnent son article.

« A l'occasion de l'anniversaire centenaire de la



mort de Napoléon Ier, il nous paraît naturel de rappeler que Lausanne possède quelques souvenirs du grand empereur. Parmi les fidèles serviteurs qui entourèrent de leur dévouement l'ex-souverain durant son triste exil, se trouvait un Vaudois, attaché à sa personne depuis 1809, Jean-Abram Noverraz, de Granges-sur-Riez. Il fut tour à tour second valet de chambre, courrier de cabinet, chasseur, puis de nouveau valet de chambre de Napoléon. Celui-ci l'appréciait et l'appelait familièrement: « Mon bon ours d'Helvétie ». Rentré au pays peu après la mort de son maître, il s'installa à Lausanne et y acheta avec l'argent d'un legs de Napoléon, une petite maison de campagne, dans le quartier de Sébeillon. Il la baptisa « La Violette ». Cette modeste maison a disparu au cours de 1914. Son nom n'avait pas été pris au hasard. J.-A. Noverraz l'avait choisi en souvenir du temps de l'île d'Elbe, pendant lequel les partisans de Napoléon parlaient de lui à mots couverts sous ce vocable de *La Violette*. On disait en particulier que la violette reparaitrait au printemps. Au canton de Vaud, nombreux étaient ceux qui gardaient fidèlement leur sympathie à l'empereur, en souvenir reconnaissant de la protection qu'il avait accordée à notre jeune Etat, en particulier en 1802-1803.

» J.-A. Noverraz fit partie, en 1840, de l'expédition du prince de Joinville pour ramener à Paris les cen-



Vue de l'île St-Hélène et de la Ville de James-Town

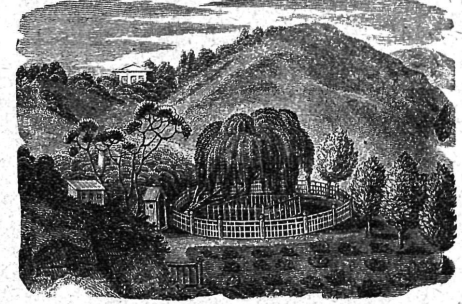
NOTICE ABREGÉE

L'ÎLE ST-HÉLÈNE est située en 33° 55' de latitude Sud, et en 15° 45' de longitude de l'ouest de Paris... Elle fut découverte le 21 Mai 1781... NOTICE ABREGÉE

On a cherché à rendre agréable, par les détails nécessaires pour satisfaire la curiosité que l'on porte en ce moment à connaître les îles, qui ne paraissent pas importantes, mais qui le sont en réalité.

dres de Napoléon. C'est alors qu'il rapporta une bouture du saule pleureur qui ombrageait la tombe de Sainte-Hélène, et qu'il la planta dans son jardin de la Violette. Cet arbre a survécu quelques années à la maison. Un descendant de Noverraz a eu soin de replanter à son tour, dans un jardin du quartier des Belles-Roches, une nouvelle bouture du saule pleureur historique de la Violette.

En 1848, J.-A. Noverraz avait remis au prince Louis Napoléon, président de la République française la plupart des reliques rapportées par lui de Sainte-Hélène; toutefois, il put faire don au musée historique cantonal vaudois de quelques souvenirs de son maître. La vitrine contient des selles et des fusils de chasse, une carte de la Suisse, une Bible, jadis propriété de l'empereur, une des clés de Longwood et des fragments de l'enveloppe du cercueil du grand homme. J.-A. Noverraz mourut à la Violette, le 12 janvier 1849.



Tombeau de Napoléon Ier à Ste-Hélène.

N'oublions pas de signaler encore un autre souvenir napoléonien à Lausanne, — peu connu, celui-là. Il s'agit d'un petit temple grec, en forme de rotonde, dans le domaine de Mon-Repos, au midi du bâtiment d'école primaire de Villamont-dessus. Il faisait partie autrefois du domaine de Villamont, et fut érigé peu après 1800 par le banquier Emm. de Haller, en souvenir du passage du Premier Consul, en mars 1800 (avant le passage du Saint-Bernard) et du dîner qu'il prit alors à la table de M. de Haller. Celui-ci avait été le fournisseur de l'armée d'Italie. Bonaparte était logé à la maison Steiner, celle qui devint quelque soixante ans plus tard la maison du Cercle de Beau-Séjour, encore debout aujourd'hui. Quant au « Pavillon Napoléon » il mériterait d'être conservé à cause du souvenir qui s'y rattache.

G.-A. Bridel.

C'EST DE LA LITTÉRATURE

II

Lorsque Céphise arriva à Albeuve, il faisait nuit. Elle descendit rapidement de vagon et, sans traverser le village, sans parler à personne, elle prit un sentier qui, filant à gauche, à travers prés, conduisait directement à la maison paternelle. Il avait neigé les jours précédents, mais sur le sol, cette neige n'avait pas « tenu », tandis que les toits apparaissaient d'une pure blancheur que le clair de lune teintaient d'or, très légèrement.

Pour la première fois depuis qu'elle avait appris la mort de sa mère, Céphise se trouvait seule. Devant elle, le sentier fuyait. Les sapins paraissaient plus noirs et les ombres plus marquées. Le vent se levait et hurlait dans les bois et Céphise lui trouva une voix plus lugubre que de coutume. Il pleurait vraiment. La pauvre petite eut peur. Elle regrettait maintenant le vagon plein de monde. Elle regrettait Lausanne qui pourtant ne lui plaisait guère et dont le mouvement — trams, autos, bécanes, teufs-teufs, etc. — l'ahurissaient. Mais à la solitude nocturne, sous le vent hurleur, elle eût préféré quoi que ce fût de bruyant et de lumineux.

Elle hâta le pas. Là-bas, deux lumières, deux fenêtres éclairées signalaient la maison, la douce maison paternelle devenue si triste, tout à coup. Et, sans s'expliquer pourquoi, Céphise se mit à courir. Voulait-elle chasser ses appréhensions, s'agiter pour ne plus avoir peur ? Ou bien quelque espérance, presque inconsciente la poussait-elle en avant ? Elle courut ainsi jusqu'au seuil, mais là, avant d'ouvrir, avant de poser sa main sur le « piclet », elle hésita, tremblante...

— Mon Dieu ! Mon Dieu !

En cet instant, la porte s'ouvrit et dans le cadre de lumière apparut aux yeux de Céphise épouvantée... sa mère. La pauvre fillette poussa un cri perçant, agita ses bras comme pour chasser une apparition effrayante et tomba comme morte, évanouie.

Des jours passèrent pendant lesquels Céphise délirait, grelottant la fièvre et criant :

— Va-t-en, mère ! Tu me fais peur puisque tu es morte !

— Mais, tu vois bien que non. Pourquoi veux-tu que je sois morte. Allons, prends ta potion et tiens-toi bien tranquille.

Enfin, après plusieurs semaines, Céphise put se lever et venir s'asseoir à la chambre vers le grand fourneau de catelles où des vols de grues peintes en camaïeu rappelaient le pays de Gruyère.

Ce jour-là, fut jour de fête. La mère fit cuire au four une provision de « pains d'anis » comme pour une Bénichon et une « platée de merveilles ». Céphise, cependant, n'en pouvait guère manger, mais la vue la réjouissait et elle souriait à ces préparatifs d'un goûter monstré, auquel on avait invité quelques amis d'enfance.

Et comme la mère posait sur la table des tasses blanches à fleurettes bleues, Marcelin rentra de l'école, bruyant, ainsi qu'il sied à un gamin robuste. Il n'avait pas vu sa sœur pendant la maladie.

— Dis donc, Céphise, c'était-il pas une belle lettre que je t'ai écrite pour le « bon an » ? Tu pourrais bien me donner cinq pour la peine...

— Crapeaud ! Si je n'étais pas si faible, tu verrais quelle secouée tu recevrais !...

— Moi ?

— Oui, toi, Marcelin Badoud.

— Et à cause ? Je t'avais promis une lettre de « bon an » ; tu t'as reçue et tu n'es pas contente ?

— Sais-tu seulement ce que tu m'as écrit, bedan ?

— Pour sûr que je le sais ! Attends seulement, je vais te montrer.

Et, fouillant dans son sac d'écolier, Marcelin en tira un petit volume incomplet, sali, fatigué par le contact de nombreuses mains et qui portait pour titre :

LE PARFAIT SECRÉTAIRE

où l'on trouvera sans peine des modèles de lettres pour toutes les circonstances de la vie, écrites comme il convient en toute honnêteté et courtoisie. A Paris chez Benoît Mausart, rue St-Jacques 35. — 1827.

— Tiens, regarde toi-même, criait-il triomphant. C'est des exemples et même il n'y en a qu'un seul qui commence par « Chère sœur », je l'ai copié, pardine. Et n'abîme pas le livre, c'est Anselme Tornare qui me l'a prêté.

Céphise regarda son frère, ne sachant trop si elle devait rire ou se fâcher. Mais, avec la santé, la joie était revenue et elle prit le premier parti, disant :

— Mon pauvre Marcelin ! Mon pauvre Marcelin, es-tu bête ! Grand Dieu ! es-tu bête !

Alors celui-ci, très vexé, reprit le livre et avec un superbe mépris :

— Donne-moi ça, fit-il, tu n'y connais rien...

Et il ajouta de plus en plus méprisant :

— ...C'est de la littérature !

COMMENT LE GRAND GEORGES SE « TIRA DES PATTES » DU BUREAU ÉLECTORAL

VOUS connaissez sans doute le Grand Georges ! Vous conviendrez que c'est un bon garçon, ayant le cœur sur la main et faisant de l'excellente cuisine. Il remplit régulièrement ses devoirs de citoyen, mais, par contre, on n'a jamais pu lui faire accepter une fonction politique officielle quelconque dont s'honorent beaucoup de gens.

Or, une année (c'était longtemps avant la guerre), Georges fut soudainement l'objet des faveurs de nos magistrats et se vit élever aux fonctions obligatoires de membre du bureau électoral de son quartier. Il n'accepta pas sa nomination avec enthousiasme, mais cependant, contre toute attente, il la prit au sérieux en pensant bien que, le moment venu, il aurait facilement l'occasion d'éviter cette « corvée ». Enfin, la période électorale arriva; Georges fut convoqué régulièrement et invité à se présenter au local de vote sous peine de se voir appliquer la sanction prévue par la loi.

Il paraît qu'il avait, pour ce même dimanche, un grand dîner à préparer et se trouvait donc dans l'impossibilité de quitter son hôtel; il essaya de parlementer, de bénéficier d'une dispense, de faire admettre son cas; promesses, menaces, tout fut inutile; le président du bureau avait conscience de son mandat et fut inflexible. De guerre lasse, Georges décida en lui-même de ne pas répondre à l'appel; qui sait ? Peut-être ne s'apercevrait-on pas de son absence ! il y a tant de citoyens qui aiment à s'occuper de cela; du reste n'était-on pas déjà assez nombreux sans lui ! Et puis, après tout, il payerait l'amende s'il le fallait, mais, le dîner à servir avant tout !

Enfin, le grand jour arriva et Georges, en tablier